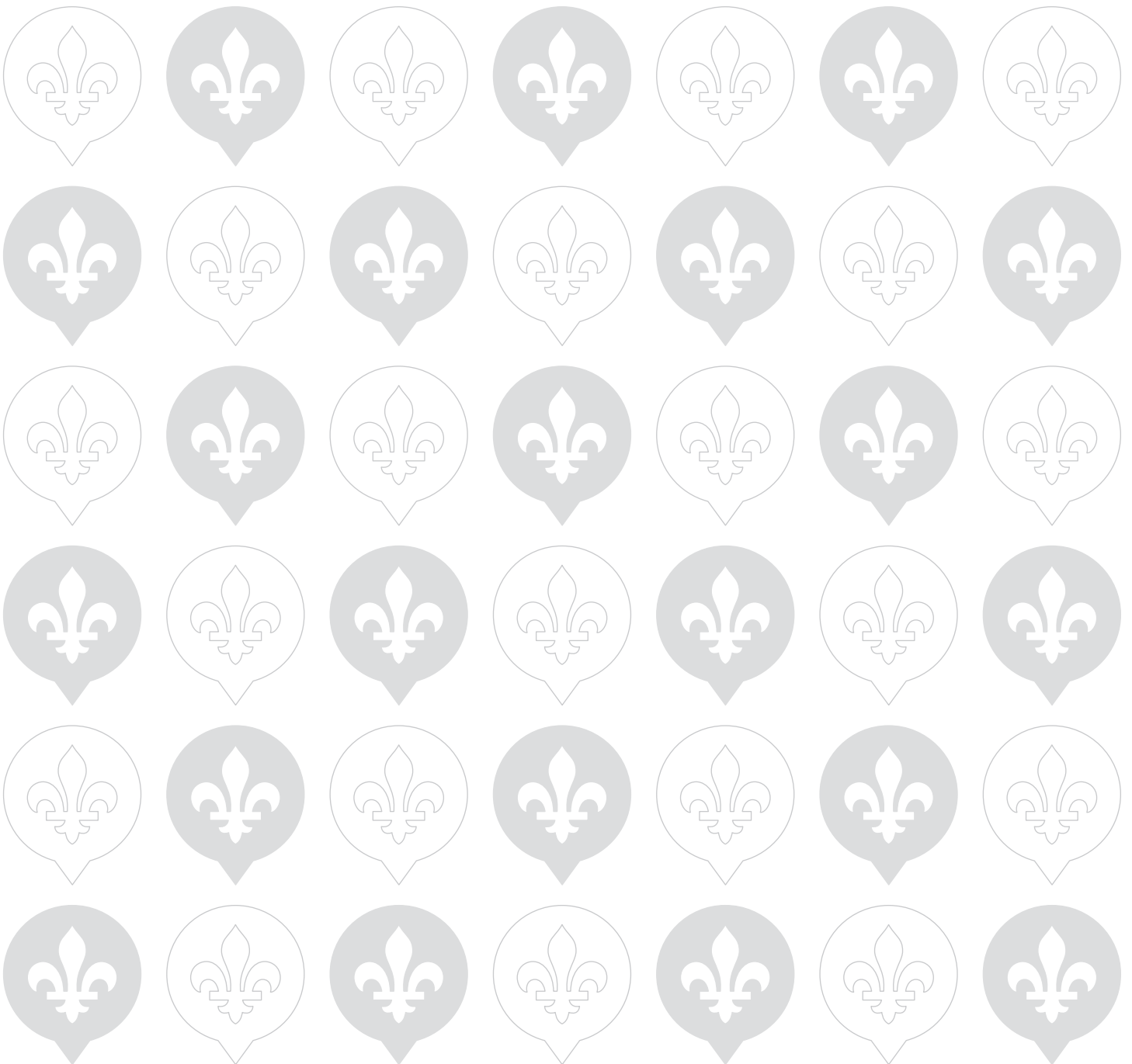




# Office québécois de la langue française et Commission de toponymie

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Demandes de renseignements particuliers  
du troisième groupe d'opposition





# DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

## DU 3<sup>E</sup> GROUPE D'OPPOSITION

### ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Demande de renseignements		Page
P.1	Indiquer les sommes dépensées en 2025-2026 par votre ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du MCN).	1
P.2	Pour chacune des cinq dernières années, indiquer le nombre de demandes d'accès à l'information transmises au cabinet ministériel pour approbation.	2
P.3	Ventilation détaillée du budget alloué aux campagnes et aux activités de promotion du français en 2025-2026, et prévisions pour 2026-2027.	3
P.4	Ventilation détaillée des subventions accordées aux organismes voués à la promotion et à la défense de la langue française depuis les 3 dernières années.	5
P.6	Liste des actions entreprises auprès des personnes immigrantes afin de favoriser l'utilisation du français dans les milieux de travail, par région, et montants ventilés, par mesure, pour 2025-2026. Prévisions pour 2026-2027.	6
P.7	Liste des actions entreprises pour promouvoir les cégeps francophones auprès des jeunes de moins de 25 ans et des personnes immigrantes. Montants ventilés, par mesure, pour 2025-2026. Prévisions pour 2026-2027.	7
P.9	Liste et copie des contrats octroyés pour l'achat ou le développement de logiciels. Mode d'octroi des contrats (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié). Crédits alloués en 2025-2026, ventilés par mois, ainsi que les prévisions pour 2026-2027.	8
P.10	Évolution annuelle, depuis 2016, du nombre d'employés, de la masse salariale et des budgets de fonctionnement. Ventiler les employés selon le poste occupé.	9
P.11	Pour chaque programme d'aide financière (fonctionnement, projets, immobilisations), indiquer le nombre de demandes reçues, le nombre de demandes acceptées et les montants totaux octroyés en 2025-2026.	10
P.12	Pour chaque demande d'aide financière concernant la langue française acceptée en 2025-2026 : a) Nom du demandeur ou du projet; b) Secteur d'intervention; c) Objectifs visés par la demande d'aide; d) Aide financière octroyée.	11
P.18	Bilan de performance quant aux différents programmes de francisation au Québec au cours des 3 dernières années.	12
P.19	Liste des mesures mises en avant pour assurer que les dirigeants d'entreprise au Québec sont en mesure de s'exprimer en français.	13
P.35	Nombre d'heures de formation reçues par le personnel de l'Administration sur la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration en 2025-2026. Prévisions pour 2026-2027.	14
P.36	Liste des mesures prises par les ministères et organismes pour favoriser les communications en français avec les personnes immigrantes en 2025-2026. Prévisions pour 2026-2027.	15
P.37	Liste des mesures prises par les ministères et organismes pour favoriser les communications en français avec les personnes morales et les entreprises établies au Québec et hors du Québec en 2025-2026. Prévisions pour 2026-2027.	16
P.40	Concernant l'application de la <i>Charte de la langue française</i> , ventilation, par mois, du nombre de dossiers transmis au Procureur général du Québec ou au Directeur des poursuites criminelles et pénales par l'Office québécois de la langue française (OQLF), par année, pour chacune des cinq dernières années.	17
P.41	Nombre et nature des plaintes et des demandes déposées à la Direction du traitement des plaintes de l'OQLF, par année, pour chacune des cinq dernières années. Nombre de dossiers traités par un professionnel et nombre de membres du personnel affectés au traitement des plaintes.	18
P.42	Liste et copie des études, recherches et avis effectués par ou pour l'OQLF en 2025-2026, ainsi que copie de la programmation des travaux de recherche pour 2026-2027.	19
P.43	Composition du comité de suivi de la situation linguistique au 31 mars 2026. Pour chaque membre, préciser la date de la nomination et la durée du mandat. Préciser également les études, recherches et avis effectués par le comité en 2025-2026, ainsi que les prévisions pour 2026-2027.	20
P.44	Tableau sur les dossiers fermés selon les motifs de fermeture, en pourcentage, par année, pour chacune des cinq dernières années.	21
P.45	Nombre d'inspecteurs et nombre d'inspections effectuées par chacun par année, pour chacune des cinq dernières années, ainsi que les prévisions pour 2026-2027.	22
P.46	Pour chacune des cinq dernières années, nombre de fois qu'a été utilisé l'article 151 de la Charte visant à exiger d'une entreprise de moins de 50 employés qu'elle procède à l'analyse de sa situation linguistique, ainsi qu'à l'élaboration et à l'application d'un programme de francisation.	23

Demande de renseignements		Page
P.47	Pour chacune des cinq dernières années, nombre d'ententes particulières conclues entre l'OQLF et une entreprise visée à l'article 151 de la Charte.	24
P.48	Pour chacune des cinq dernières années, fournir la ventilation détaillée du financement octroyé à l'OQLF.	25
P.51	Ventilation des subventions accordées aux organisations syndicales dans le cadre de la francisation des entreprises pour 2025-2026, ainsi que les prévisions pour 2026-2027.	26
P.52	Liste des actions de sensibilisation et d'information entreprises auprès des jeunes francophones de moins de 25 ans et des personnes immigrantes sur l'utilisation du français en 2025-2026. Prévisions pour 2026-2027.	27
P.53	Liste des mesures contraignantes mises en place en 2025-2026 pour assurer l'utilisation du français comme seule langue de travail dans les entreprises québécoises, et montants ventilés, par mesure, pour 2025-2026. Prévisions pour 2026-2027.	28
P.54	Liste des mesures entreprises pour contraindre la Ville de Montréal à obtenir son certificat de francisation de l'OQLF depuis 2018.	29
P.55	Liste des arrondissements de la Ville de Montréal qui n'ont pas encore leur certification de francisation de l'OQLF, pour chacune des cinq dernières années.	30
P.56	Nombre d'entreprises inscrites à l'OQLF qui ne détiennent pas le certificat de francisation attestant que le français est la langue d'usage normale et habituelle du travail, du commerce et des affaires en 2025-2026.	31
P.57	Liste des mesures initiées afin d'augmenter le nombre d'entreprises détenant le certificat de francisation attestant que le français est la langue d'usage normale et habituelle du travail, du commerce et des affaires, par région, et montants ventilés, par mesure, pour 2025-2026. Prévisions pour 2026-2027.	32
P.58	Liste des actions de sensibilisation et d'information ciblées menées par l'OQLF pour l'accueil et les services en français dans les commerces et leurs coûts, ainsi que les prévisions pour 2026-2027.	33
P.59	Liste des actions menées auprès des travailleurs et de leurs employeurs afin de mieux faire connaître les dispositions de la <i>Charte de la langue française</i> touchant la langue de travail ainsi que les recours pour assurer le respect de ces dispositions, leurs coûts, et les prévisions pour 2026-2027.	34
P.60	Nombre d'entreprises inscrites auprès de l'OQLF au 31 mars 2026. Nombre d'entreprises qui détiennent un certificat de francisation. Ventilation des entreprises selon leur taille.	35
P.62	Actions entreprises pour freiner l'exigence induite d'une langue autre que le français à l'embauche, à la suite du dépôt de l'enquête de l'OQLF déposé en 2020 concernant les exigences linguistiques auprès des entreprises, des municipalités et des arrondissements de Montréal.	36
P.63	Liste des municipalités possédant un statut de municipalité bilingue. Fournir le pourcentage d'anglophones qui réside dans chacune de ces municipalités.	37
P.64	Liste des municipalités ayant adopté une résolution en vertu de la Loi no 14 – <i>Loi sur la langue officielle et commune du Québec</i> , le français pour conserver leur statut de municipalité bilingue.	38
P.65	État de situation sur l'affichage commercial au Québec : a) Fournir tout document, note, mémo ou avis concernant la mise en œuvre des articles 25.1 à 25.5 du Règlement sur la langue du commerce et des affaires; b) Indiquer le nombre d'entreprises accompagnées par l'OQLF depuis l'entrée en vigueur de ces articles; c) Indiquer le nombre d'entreprises ayant fait l'objet d'un signalement pour non-respect de ces articles depuis leur entrée en vigueur. d) Indiquer le nombre d'amendes imposées pour le non-respect de ces articles depuis leur entrée en vigueur ainsi que le montant de ces amendes.	39
P.66	Liste des mesures entreprises afin d'assurer que les entreprises respectent les articles 25.1 à 25.5 du Règlement sur la langue du commerce et des affaires, par région, et montants ventilés, par mesure, pour 2025-2026. Prévisions pour 2026-2027.	40

N.B. À moins d'indication contraire, les données présentées dans le cadre de l'étude des crédits sont établies en date du 31 janvier 2026.

# DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU 3<sup>E</sup> GROUPE D'OPPOSITION

## QUESTIONS NON RÉPONDUES

### ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Demande de renseignements		Motif
P.5	Ventilation détaillée de l'ensemble des subventions octroyées par le Secrétariat à la promotion et à la valorisation de la langue française en 2025-2026.	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.
P.8	Détails et coût de la campagne visant à mieux faire connaître l'ensemble des programmes gouvernementaux touchant la francisation afin de joindre toutes les clientèles potentielles, leurs coûts, ainsi que les prévisions pour 2026-2027.	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.
P.13	État de situation des actions entreprises par le ministère en 2025-2026 à la suite du jugement de la Cour d'appel du Québec du 3 octobre 2016 et de son interprétation de l'article 46 de la <i>Charte de la langue française</i> . Copie des documents, notes, analyses, mémos et avis relatifs à ce dossier.	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.
P.14	Liste des ministères et organismes qui ont émis le souhait d'embaucher des travailleurs qui ont des compétences linguistiques tant en français qu'en anglais, ou en anglais uniquement, depuis 2018.	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.
P.15	Au cours des 3 dernières années, liste des ministères et organismes de la fonction publique qui ont révélé des non-conformités en matière de justification de l'exigence de la langue anglaise dans la nécessité de l'accomplissement des tâches pour l'emploi au regard de l'art. 46 de la <i>Charte</i> . Liste des processus d'embauche vérifiés.	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.
P.16	Ventilation détaillée des mesures destinées à la francisation des personnes immigrantes pour 2025-2026. Prévisions pour 2026-2027.	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.
P.17	Proportion des personnes immigrantes qui ont participé aux différents programmes de francisation en 2025-2026, et qui ont réussi.	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.
P.20	Copie des correspondances entre le ministre et la Chambre de commerce du Montréal Métropolitain demandant à celle-ci d'intervenir auprès des entreprises de la ville de Montréal afin que cesse le « bonjour/hi ». Copie des documents, notes, rapports, états de situation concernant le « bonjour/hi » à Montréal.	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.
P.21	Copie des directives envoyées par le ministre aux ministères et organismes gouvernementaux pour l'application de l'unilinguisme français et la qualité du français dans leurs activités en 2025-2026.	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.
P.22	Copie des correspondances entre le ministère responsable de la Langue française ainsi que la ministre fédérale des Langues officielles dans le cadre de la réforme de la loi fédérale sur les langues officielles.	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.
P.23	Copie des correspondances et la liste des rencontres entre le gouvernement fédéral.	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.
P.24	Copie de toute correspondance, note, échange, bilan ou rapport produit par le Groupe d'action pour la langue française (GALF) ou à l'intention de celui-ci.	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.
P.25	Fournir les initiatives soutenues dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour l'avenir de la langue française ainsi que les sommes allouées à celles-ci.	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.
P.26	Copie des sondages et études commandées par le ministère de la Langue française en 2025-2026.	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.
P.27	Budgets alloués à la recherche par ou pour le Conseil, par année pour chacune des cinq dernières années, ventilés par mois, ainsi que les prévisions pour 2026-2027.	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.

Demande de renseignements		Motif
P.28	Liste et copie de tous les avis donnés par le Conseil au ministre responsable de l'application de la <i>Charte de la langue française</i> .	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.
P.29	Liste et copie des études, recherches et avis effectués par ou pour le Conseil en 2025-2026, ainsi que les prévisions pour 2026-2027.	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.
P.30	Bilan de l'implantation du nouveau poste de Commissaire à la langue française, à la suite de l'adoption Loi n° 14 – <i>Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français</i> .	Le Commissaire à la langue française est nommé par l'Assemblée nationale du Québec et relève de celle-ci.
P.31	Budgets alloués à la recherche par ou pour le Commissaire à la langue française en 2025-2026 ainsi que les prévisions pour 2026-2027.	Le Commissaire à la langue française est nommé par l'Assemblée nationale du Québec et relève de celle-ci.
P.32	Liste et copie de tous les avis donnés par le Commissaire au ministre responsable de l'application de la <i>Charte de la langue française</i> .	Le Commissaire à la langue française est nommé par l'Assemblée nationale du Québec et relève de celle-ci.
P.33	Bilan des actions en 2025-2026 et prévisions pour 2026-2027.	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.
P.34	Liste des mesures entreprises à la suite du dépôt, en septembre 2019, du rapport sur les pratiques linguistiques dans des ministères et organismes publics du gouvernement du Québec visant à renforcer l'utilisation du français dans l'Administration, en 2025-2026. Prévisions pour 2026-2027.	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.
P.38	Liste des organismes gouvernementaux qui ont reçu des plaintes concernant la qualité du français de leurs publications ou de leurs échanges.	La question est non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.
P.39	Liste des organismes gouvernementaux qui ont reçu des plaintes concernant l'utilisation d'une langue autre que le français comme langue de service et d'accueil.	La question est non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.
P.49	Détails et état de l'implantation du Programme de soutien aux associations pour la promotion de la francisation dans les petites entreprises. Nombre d'associations ayant participé au programme en 2025-2026, ainsi que les prévisions pour 2026-2027. Crédits accordés pour ce programme en 2025-2026, ventilés par mois, ainsi que les prévisions pour 2026-2027.	La question non répondue en raison de la fin du programme en 2017.
P.50	Détails et état de l'implantation du Programme de soutien à la francisation par les technologies de l'information et des communications. Nombre d'organismes et d'entreprises ayant participé au programme en 2025-2026, ainsi que les prévisions pour 2026-2027. Crédits accordés pour ce programme en 2025-2026, ventilés par mois, ainsi que les prévisions pour 2026-2027.	La question non répondue en raison de la fin du programme en 2016.
P.61	Liste des municipalités ou des arrondissements qui ont émis le souhait d'embaucher des travailleurs qui ont des compétences linguistiques tant en français qu'en anglais, ou en anglais uniquement, depuis 2018.	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.

P.1 Indiquer les sommes dépensées pour 2025-2026 par votre ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du MCN).

Type d'achat	2025-2026
Communications informatiques (ministère de la Cybersécurité et du Numérique)	31 387,42 \$
Lien Internet (externe)	27 691,70 \$
Communication mobile (ministère de la Cybersécurité et du Numérique et externe)	21 984,77 \$
Services informatiques (ministère de la Cybersécurité et du Numérique)	26 266,05 \$
Achat d'équipements informatiques (ministère de la Cybersécurité et du Numérique et externe)	486 052,82 \$
Matériel informatique et diverses pièces (externe)	16 794,99 \$
Divers licences et abonnement (ministère de la Cybersécurité et du Numérique et externe)	489 542,72 \$
Abonnement infonuagique (ministère de la Cybersécurité et du Numérique et externe)	114 592,69 \$
Services de nature techniques (externe)	25 537,42 \$
Services professionnels (externe)	1 042 891,03\$
Hébergement d'un serveur dédié (externe)	5 517,12 \$
<b>TOTAL</b>	<b>2 288 258,73 \$</b>

**P.2 Pour chacune des cinq dernières années, indiquer le nombre de demandes d'accès à l'information transmises au cabinet ministériel pour approbation.**

---

Aucune.

**P.3 Ventilation détaillée du budget alloué aux campagnes et aux activités de promotion du français en 2025-2026, et prévisions pour 2026-2027.**

**PROGRAMME DE SOUTIEN AUX PARTENARIATS EN FRANCISATION**

L'enveloppe budgétaire 2025-2026 pour ce programme était de 36 700 \$. Aucun projet n'a été financé durant cet exercice.

**PROGRAMME LE FRANÇAIS, AU CŒUR DE NOS AMBITIONS (FACA)**

L'enveloppe budgétaire 2025-2026 pour ce programme était de 1 950 000 \$.

**FACA 2021-2024**

<b>Demandeur</b>	<b>Secteur d'intervention</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Aide financière versée au 31 janv. 2026</b>
<b>Année financière d'approbation de l'aide : 2021-2022</b>			
Chambre de commerce et d'industrie de Laval	Général	Offrir à des entrepreneurs, à des gestionnaires ainsi qu'à leurs employés et employés un accompagnement sur les lieux de travail sous la forme de ressources linguistiques, avec l'objectif d'améliorer la connaissance et l'utilisation de la terminologie française liée à leur secteur d'activité ainsi que la qualité du français employé dans leurs textes et leurs communications.	21 562 \$
Chambre de commerce et d'industrie de Laval	Général	Organiser et diffuser dans les médias, dans les organisations et dans les lieux publics de Laval une vaste campagne de sensibilisation par le biais de moyens graphiques créatifs afin d'accroître l'utilisation du français et de contribuer à sa vitalité comme langue de travail, d'accueil et de service à la clientèle, et afin d'accroître la présence du français dans l'affichage.	35 752 \$
<b>Année financière d'approbation de l'aide : 2023-2024</b>			
Chambre de commerce et d'industrie de Manicouagan	Général	Mener une campagne d'information visant à sensibiliser les entreprises employant moins de 50 personnes aux modifications apportées à la <i>Charte de la langue française</i> et à accroître l'utilisation du français au sein de ces entreprises.	28 211 \$
Coyote Audio inc.	Tourisme	Concevoir, produire et diffuser en ligne un balado de 20 épisodes afin d'augmenter la maîtrise et l'utilisation d'une terminologie française appropriée chez les jeunes travailleurs et travailleuses du secteur du tourisme.	16 832 \$
Fédération des chambres de commerce de la province de Québec	Général	Diffuser, à l'intention des entreprises, une campagne de promotion de l'utilisation du français et d'information sur les modifications apportées à la <i>Charte de la langue française</i> .	62 500 \$
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec	Technologies de pointe et numériques	Concevoir et diffuser un vocabulaire relatif aux télécommunications afin d'augmenter la connaissance et l'utilisation de la terminologie française liée à ce domaine.	40 000 \$
Groupe ELISO	Services professionnels, scientifiques et techniques	Créer des noms français appropriés pour désigner des invertébrés du Québec et concevoir un outil de référence numérique comprenant des descriptions et des photographies.	35 352 \$
Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec	Général	Informers les entreprises des modifications apportées à la <i>Charte de la langue française</i> et promouvoir l'utilisation du français comme avantage pour les entreprises québécoises.	49 661 \$
Réseau Action TI inc.	Technologies de pointe et numériques	Mener une campagne d'information visant à sensibiliser les entreprises employant moins de 50 personnes aux modifications apportées à la <i>Charte de la langue française</i> et à accroître l'utilisation du français au sein de ces entreprises.	34 869 \$

**FACA 2024-2027**

<b>Demandeur</b>	<b>Secteur d'intervention</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Aide financière versée au 31 janv. 2026</b>
<b>Année financière d'approbation de l'aide : 2024-2025</b>			
Chambre de commerce du Montréal métropolitain	Général	Informers les entreprises employant de 25 à 49 personnes des changements législatifs, les inciter à s'inscrire auprès de l'Office sans attendre et relayer les outils de l'Office.	30 000 \$
Chambre de commerce et d'industrie Vallée-du-Richelieu	Général	Informers les entreprises employant de 25 à 49 personnes des changements législatifs, les inciter à s'inscrire auprès de l'Office sans attendre et relayer les outils de l'Office.	22 497 \$
Conseil du patronat du Québec	Général	Informers les entreprises employant de 25 à 49 personnes des changements législatifs, les inciter à s'inscrire auprès de l'Office sans attendre et relayer les outils de l'Office.	30 000 \$
Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal	Technologies de pointe et numériques	Développer une plateforme d'apprentissage afin d'accroître la connaissance et l'utilisation de la terminologie française liée au domaine de la cyberscitoyenneté et organiser la Dictée P.G.L. de la Francophonie en entreprise 2025 portant sur ce thème.	19 987 \$
Université de Montréal	Général	Former des étudiantes et des étudiants universitaires en art oratoire et organiser un concours d'éloquence afin de les aider à développer leurs capacités professionnelles de prise de parole en public en français.	19 351 \$
<b>Année financière d'approbation de l'aide : 2025-2026</b>			
Chambre de commerce du Montréal métropolitain	Général	Informers les entreprises employant de 25 à 49 personnes des changements législatifs, les inciter à s'inscrire auprès de l'Office sans attendre et relayer les outils de l'Office.	120 000 \$
Chambre de commerce et de l'industrie Haute-Yamaska	Général	Informers les entreprises employant de 25 à 49 personnes des changements législatifs, les inciter à s'inscrire auprès de l'Office sans attendre et relayer les outils de l'Office.	54 902 \$
Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda	Général	Informers les entreprises employant de 25 à 49 personnes des changements législatifs, les inciter à s'inscrire auprès de l'Office sans attendre et relayer les outils de l'Office.	27 941 \$
Chambre de commerce et d'industrie Thérèse-De Blainville	Général	Informers les entreprises employant de 25 à 49 personnes des changements législatifs, les inciter à s'inscrire auprès de l'Office sans attendre et relayer les outils de l'Office.	54 177 \$
Coyote Audio inc.	Alimentation	Produire et diffuser un balado destiné notamment aux travailleurs et travailleuses du secteur de l'alimentation afin d'augmenter l'utilisation d'une terminologie française juste dans ce secteur d'activité.	87 570 \$

<b>Campagne ou activité de promotion</b>	<b>Dépenses au 31 janvier 2026</b>
Concours de créativité lexicale	87 403,13 \$
Stratégie d'information sur l'obligation pour les entreprises employant de 25 à 49 personnes de s'inscrire à l'Office en vue d'entreprendre une démarche de francisation	118 876,60 \$
Stratégie d'information sur l'obligation pour les entreprises employant de 25 à 49 personnes de s'inscrire à l'Office en vue d'entreprendre une démarche de francisation : balado intitulé <i>Le français au travail : le bon réflexe</i>	36 549,59 \$
Stratégie d'information sur les modifications apportées au <i>Règlement sur la langue du commerce et des affaires</i>	89 149,92 \$
Stratégie de promotion visant à faire connaître les vocabulaires des professions	5 802,64 \$

**P.4 Ventilation détaillée des subventions accordées aux organismes voués à la promotion et à la défense de la langue française depuis les 3 dernières années.**

---

La réponse à cette question est incluse à la réponse de la question P.3.

**P.6 Liste des actions entreprises auprès des personnes immigrantes afin de favoriser l'utilisation du français dans les milieux de travail, par région, et montants ventilés, par mesure, pour 2025-2026. Prévisions pour 2026-2027.**

---

L'Office rend accessible, dans la Vitrine linguistique, 13 vocabulaires des professions destinés aux personnes apprenantes du français qui souhaitent intégrer un ordre professionnel au Québec. Ces outils ont pour but d'aider les candidats et candidates à se préparer à l'examen de français de l'Office. Au cours de la période du 1<sup>er</sup> avril 2025 au 31 janvier 2026, l'Office a fait la promotion des vocabulaires de la physiothérapie, du corps humain, de l'imagerie médicale, du travail social, de la pratique professionnelle et des soins infirmiers. Un vocabulaire de la santé dentaire contenant des définitions, des fichiers sonores, des illustrations et des exercices interactifs est en cours de production. Ce 14<sup>e</sup> vocabulaire destiné aux dentistes, aux denturologistes, aux hygiénistes dentaires et ou technologues en prothèses et appareils dentaires sera mis en ligne au cours de l'année 2026-2027. Le coût de production pour ce vocabulaire est de 16 380\$.

En matière d'aide financière, aucun projet ne concernait les personnes immigrantes.

**P.7 Liste des actions entreprises pour promouvoir les cégeps francophones auprès des jeunes de moins de 25 ans et des personnes immigrantes. Montants ventilés, par mesure, pour 2025-2026. Prévisions pour 2026-2027.**

---

Aucune action ne vise spécifiquement la promotion des cégeps francophones.

**P.9 Liste et copie des contrats octroyés pour l'achat ou le développement de logiciels. Mode d'octroi des contrats (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié). Crédits alloués 2025-2026, ventilés par mois, ainsi que les prévisions pour 2026-2027.**

<b>Description</b>	<b>Montant</b>	<b>Mode d'octroi des contrats</b>
<b>EVO PDF Toolkit entreprise (Fastspring)</b>  Bibliothèque logicielle utilisée pour le site web portail.oqlf.gouv.qc.ca afin de convertir automatiquement les gabarits Word en format PDF sécurisé pour les correspondances envoyées aux entreprises inscrites au portail.	2 008 \$	Gré à gré

**P.10 Évolution annuelle, depuis 2016, du nombre d'employés, de la masse salariale et des budgets de fonctionnement pour :**

- a) Office québécois de la langue française ;**
  - i. Ventiler les employés selon le poste occupé.**
  
- b) Ministère de la Langue française.**
  - i. Ventiler les employés selon le poste occupé.**

---

Les renseignements budgétaires sont inscrits dans les livres des crédits 2025-2026 des ministères et organismes.

<b>Effectif autorisé</b>	<b>2025-2026</b>
Hors cadre	1
Cadre	16
Professionnel	268
Technicien et assimilé	70
Personnel de bureau et assimilé	30
<b>TOTAL</b>	<b>385</b>

P.11 Pour chaque programme d'aide financière (fonctionnement, projets, immobilisations), indiquer le nombre de demandes reçues, le nombre de demandes acceptées et les montants totaux octroyés en 2025-2026.

- a) Ministère de la Langue française;
- b) Office québécois de la langue française;
- c) Conseil supérieur de la langue française.

<b>Programme d'aide financière</b>	<b>Nombre de demandes reçues</b>	<b>Nombre de demandes acceptées</b>	<b>Montant octroyé au 31 janvier 2026</b>
Le français, au cœur de nos ambitions	27	5	430 738 \$
Programme de soutien aux partenariats en francisation *	0	0	0 \$
<b>Total</b>	<b>27</b>	<b>5</b>	<b>430 738 \$</b>

\* En 2025-2026, il n'y a pas eu d'appels de projets pour ce programme.

**P.12 Pour chaque demande d'aide financière concernant la langue française acceptée en 2025-2026:**

- a) Nom du demandeur ou du projet ;**
  - b) Secteur d'intervention ;**
  - c) Objectifs visés par la demande d'aide ;**
  - d) Aide financière octroyée.**
- 

La réponse à cette question est incluse à la réponse de la question P.3.

**P.18 Bilan de performance quant aux différents programmes de francisation au Québec au cours des 3 dernières années.**

---

Le succès de la conformité des entreprises aux dispositions de la *Charte de la langue française* repose sur l'accompagnement des entreprises par l'Office. L'Office les soutient dans leur démarche de francisation et leur propose des moyens efficaces pour atteindre les objectifs mentionnés dans la *Charte*.

**Données**

Au 31 janvier 2026, 12 395 entreprises inscrites à l'Office détenaient un certificat de francisation, ce qui représente 70% des 17 700 entreprises inscrites.

Au cours des trois dernières années, les cibles d'augmentation du nombre d'entreprises certifiées prévues au plan stratégique de l'Office ont été atteintes. Une cible de 7% était prévue pour les années 2023-2024 ainsi qu'en 2024-2025, alors qu'elles ont connu des augmentations respectives de 10,3% et 19,6%. En 2025-2026, le pourcentage d'augmentation du nombre d'entreprises certifiées au 31 janvier 2026 était de 30,4% pour une cible de 8%.

**P.19 Liste des mesures mises en avant pour assurer que les dirigeants d'entreprise au Québec sont en mesure de s'exprimer en français.**

---

L'exigence d'une bonne connaissance du français notamment des hauts dirigeants et des autres dirigeants d'une entreprise ainsi que l'augmentation, s'il y a lieu, à tous les niveaux de l'entreprise du nombre de personnes ayant une bonne connaissance de cette langue sont prévues par la *Charte de la langue française*.

Lorsque le niveau de connaissance du français chez les dirigeants et le personnel de l'entreprise n'est pas suffisant, l'Office québécois de la langue française demande à celle-ci de mettre en place des mesures de correction dans le cadre d'un programme de francisation.

Des vérifications sont effectuées par l'Office en cours de programme afin de vérifier l'atteinte des objectifs. L'Office s'assure que la *Charte* est respectée.

En cas de non-respect de ces exigences par une entreprise certifiée, l'Office demande à celle-ci d'élaborer et de mettre en œuvre un plan d'action pour remédier à la situation.

**P.35 Nombre d'heures de formation reçues par le personnel de l'Administration sur la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration en 2025-2026. Prévisions pour 2026-2027.**

---

Aucune. Cette politique a été remplacée par la Politique linguistique de l'État le 28 février 2023.

**P.36 Liste des mesures prises par les ministères et organismes pour favoriser les communications en français avec les personnes immigrantes en 2025-2026. Prévisions pour 2026-2027.**

	<b>Organisation</b>	<b>Titre du projet</b>	<b>Précisions</b>
1.	Office québécois de la langue française	Accompagnement des ministères et organismes engagés dans une démarche de conformité	Les ministères et les organismes gouvernementaux non certifiés avant le 1 <sup>er</sup> juin 2022 ont l'obligation de s'engager dans une démarche de conformité. Dans le cadre de cette démarche, ils pourraient avoir à mettre en place des mesures afin de communiquer exclusivement en français avec les personnes physiques, y compris avec les personnes immigrantes arrivées au Québec depuis plus de six mois. L'Office accompagne ces organismes tout au long de cette démarche.
2.	Office québécois de la langue française	Traitement des plaintes	Lorsque l'Office reçoit une plainte ou une dénonciation concernant un organisme de l'Administration, il en avise ce dernier et effectue le suivi jusqu'à la correction de la situation. Il porte une attention particulière aux plaintes et aux dénonciations portant sur la langue des communications de l'Administration avec les personnes physiques.
3.	Office québécois de la langue française	Examen de français pour les candidats aux ordres professionnels	L'Office a la responsabilité de faire passer un examen de français aux candidates et candidats aux ordres professionnels qui ne répondent pas à l'une des conditions de l'article 35 de la <i>Charte</i> . Une partie de cette clientèle est issue de l'immigration.  La Politique linguistique de l'État (PLE) et la directive particulière de l'Office orientent le personnel dans ses communications avec les personnes physiques, notamment avec les personnes immigrantes.
4.	Office québécois de la langue française	Application de la Politique linguistique de l'État	Le comité permanent de l'Office fait la promotion de la PLE de façon continue et veille à son application.  L'Office communique exclusivement en français avec les personnes physiques, sous réserve d'exceptions prévues par la <i>Charte</i> et sa réglementation.  Une directive particulière encadre les cas d'exception où l'usage d'une autre langue que le français est permis.

**P.37 Liste des mesures prises par les ministères et organismes pour favoriser les communications en français avec les personnes morales et les entreprises établies au Québec et hors du Québec en 2025-2026. Prévisions pour 2026-2027.**

---

- Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2023, les responsabilités d'accompagnement des ministères et organismes gouvernementaux ont été transférées au ministère de la Langue française, comme le prévoit la *Charte de la langue française* depuis sa modification par la *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français*, sanctionnée le 1<sup>er</sup> juin 2022.
- Les ministères et les organismes gouvernementaux qui n'avaient pas terminé, au 31 mai 2022, le processus de francisation tel que le prévoyait la *Charte* à cette date ont l'obligation de suivre le processus de conformité prévu par la *Charte* depuis le 1<sup>er</sup> juin 2022 pour corriger des situations non conformes à celle-ci. Des mesures peuvent être convenues avec ces organismes, avec ou sans programme de conformité, pour que les communications avec les personnes morales et les entreprises établies au Québec se fassent en français seulement. L'Office accompagne les ministères et les organismes concernés tout au long de cette démarche.

Lorsque l'Office reçoit des plaintes concernant un ministère ou un organisme gouvernemental, il en avise le ministre de la Langue française, puis il analyse la recevabilité des plaintes et leur bien-fondé. Si une plainte est recevable et fondée, il effectue le suivi auprès de l'organisme concerné jusqu'à la correction de la situation. Dans ses interventions, il porte une attention particulière aux plaintes concernant la langue des communications avec les entreprises et les personnes morales ainsi qu'avec les personnes physiques.

- Le 23 mars 2021, l'Office a lancé les services d'accompagnement Mémo, mon assistant pour la francisation, destinés aux entreprises employant moins de 50 personnes au Québec, afin de les aider à mieux connaître et à respecter leurs obligations linguistiques. Des outils en ligne, offerts en complément à cet accompagnement, sont également mis à leur disposition. Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2025, ces services visent les entreprises employant moins de 25 personnes.
- Les programmes d'aide financière de l'Office soutiennent des projets qui visent à renforcer l'utilisation du français dans les entreprises ainsi que la connaissance et l'utilisation d'une terminologie française appropriée dans les milieux de travail.
- Le comité permanent de la politique linguistique fait la promotion de la Politique linguistique de l'État de façon continue et veille à son application. Une directive particulière, actualisée en décembre 2025, vient définir et encadrer les cas d'exception où le personnel de l'Office et de la Commission a la faculté d'employer une autre langue que le français dans ses communications avec les personnes morales et les entreprises établies au Québec et hors du Québec. Un courriel a été envoyé à l'ensemble du personnel en février 2026 pour lui rappeler son devoir d'exemplarité. L'Office privilégie l'unilinguisme français dans ses communications avec les personnes morales et les entreprises.
- L'Office communique uniquement en français avec les entreprises et les personnes morales établies au Québec, sauf dans de rares exceptions prévues par sa directive, conformément à la *Charte* et à ses règlements.

P.40 Concernant l'application de la Charte de la langue française, ventilation, par mois, du nombre de dossiers transmis au Procureur général du Québec ou au Directeur des poursuites criminelles et pénales par l'Office québécois de la langue française (OQLF), par année, pour chacune des cinq dernières années.

---

<b>Nombre de dossiers transmis au Directeur des poursuites criminelles et pénales en 2025-2026 (au 31 janvier 2026)</b>	
Avril 2025	1
Mai 2025	0
Juin 2025	1
Juillet 2025	5
Août 2025	1
Septembre 2025	2
Octobre 2025	1
Novembre 2025	0
Décembre 2025	0
Janvier 2026	3
<b>TOTAL</b>	<b>14</b>

Du 1<sup>er</sup> avril 2025 au 31 janvier 2026, l'Office avait transmis 14 dossiers au Directeur des poursuites criminelles et pénales. De ce nombre, 10 dossiers concernent les sites Web, 2 dossiers visent l'affichage, 1 dossier porte sur la langue de service et 1 dossier porte sur la langue des factures.

P.41 Nombre et nature des plaintes et des demandes déposées à la Direction du traitement des plaintes de l'OQLF, par année, pour chacune des cinq dernières années. Nombre de dossiers traités par un professionnel et nombre de membres du personnel affectés au traitement des plaintes.

	2025-2026 (au 31 janvier 2026)
<b>Nombre de plaintes reçues</b>	9 643
<b>Nombre de dossiers de plaintes fermés</b>	7 054

<b>Nature des plaintes reçues*</b>	
<b>Répartition par thèmes des plaintes en 2025-2026 (au 31 janvier 2026)</b>	<b>%</b>
Langue de l'affichage public et commercial	17 %
Langue des produits (inscriptions, emballages, documents, etc.)	5 %
Langue de la documentation commerciale	32 %
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sites Web</li> </ul>	27 %
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Publications, demandes d'emploi, factures, contrats, etc.</li> </ul>	5 %
Langue de service	36 %
Langue du travail	5 %
Autres	5 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>

**P.42 Liste et copie des études, recherches et avis effectués par ou pour l'OQLF en 2025-2026, ainsi que copie de la programmation des travaux de recherche pour 2026-2027.**

---

Aucune étude ou recherche n'a été publiée en 2025-2026.

P.43 Composition du comité de suivi de la situation linguistique au 31 mars 2026. Pour chaque membre, préciser date de la nomination et la durée du mandat. Préciser également les études, recherches et avis effectués par le comité en 2025-2026, ainsi que les prévisions pour 2026-2027.

Comité de suivi de la situation linguistique Articles 165.11 à 165.14 de la <i>Charte de la langue française</i>		
Membres	Nomination	Durée du mandat
Montreuil, Sophie (présidente du comité et membre de l'Office)	2025-01-23	5 ans
Bally, Anne-Sophie (membre externe)	2023-05-05	4 ans
Durand, Claire (membre externe)	2025-02-18	4 ans
Gallant, Nicole (membre externe)	2024-10-29	4 ans
Blanchette, Lise (secrétaire)	2024-04-10	4 ans

**Liste des sujets sur lesquels le comité s'est penché en cours d'année :**

- Le 11 avril 2025 : devis de recherche et outils de collecte de données de l'étude *Langue française au Québec : représentations et comportements des jeunes Québécoises et Québécois en 2026*;
- Le 18 juin 2025 : devis de recherche et outils de collecte de données de l'étude *Langue de l'espace public au Québec en 2026*;
- Le 7 octobre 2025 : devis de recherche et outil de collecte de données de l'étude *Langues utilisées dans l'espace numérique au Québec en 2026*;
- Le 28 novembre 2025 : devis de recherche et outils de collecte de données de l'étude *Attitudes et perceptions à l'égard des langues au Québec en 2026*;
- Le 23 janvier 2026 : 2<sup>e</sup> rencontre portant sur le questionnaire de l'étude *Attitudes et perceptions à l'égard des langues au Québec en 2026*.
- Le 23 février 2026 : devis de recherche et outil de collecte de données de l'étude *Langue d'accueil et langue de service dans les commerces du Québec en 2026 : observateurs et observatrices*.
- Le 17 mars 2026 : devis de recherche et outil de collecte de données de l'étude *Langue de travail au Québec en 2026*.

**P.44** Tableau sur les dossiers fermés selon les motifs de fermeture, en pourcentage, par année, pour chacune des cinq dernières années.

<b>Dossiers de plaintes fermés en 2025-2026 (au 31 janvier 2026)</b>		
<b>Motif de la fermeture</b>	<b>Nombre de dossiers</b>	<b>Pourcentage</b>
Situation corrigée } Processus de francisation }	2 596	37 %
Plainte non fondée et irrecevable	1 724	24 %
Intervention incitative	1 459	21 %
Avertissement	988	14 %
Autres motifs	275	4 %
Dossier transmis au Directeur des poursuites criminelles et pénales	12	0,2 %
<b>Nombre total de dossiers de plaintes fermés pour la période</b>	<b>7 054</b>	<b>100 %*</b>

\* Arrondi

**P.45** Nombre d'inspecteurs et nombre d'inspections effectuées par chacun par année, pour chacune des cinq dernières années, ainsi que les prévisions pour 2026-2027.

---

<b>Nombre d'inspections ventilées par mois</b>		
<b>Mois</b>	<b>Nombre d'inspecteurs</b>	<b>Nombre d'inspections</b>
Avril 2025	8	643
Mai 2025	8	918
Juin 2025	8	571
Juillet 2025	8	788
Août 2025	8	663
Septembre 2025	8	841
Octobre 2025	8	952
Novembre 2025	8	961
Décembre 2025	8	585
Janvier 2026	7	706
<b>Total</b>		<b>7 628</b>

**P.46** Pour chacune des cinq dernières années, nombre de fois qu'a été utilisé l'article 151 de la Charte visant à exiger d'une entreprise de moins de 50 employés qu'elle procède à l'analyse de sa situation linguistique, ainsi qu'à l'élaboration et à l'application d'un programme de francisation.

---

Aucune.

**P.47 Pour chacune des cinq dernières années, nombre d'ententes particulières conclues entre l'OQLF et une entreprise visée à l'article 151 de la Charte.**

---

La liste des entreprises bénéficiant d'une entente particulière est diffusée sur le site Web de l'Office québécois de la langue française : <https://www.oqlf.gouv.qc.ca/francisation/entreprises/ententes.html>.

**P.48 Pour chacune des cinq dernières années, fournir la ventilation détaillée du financement octroyé à l'OQLF.**

---

La réponse à cette question est à la page 16-4 du budget de dépenses 2025-2026 volume 3 de la section Ventilation par supercatégorie, élément 3  
([https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/secretariat-du-conseil-du-tresor/publications-adm/budgets/2025-2026/3\\_Credits\\_depenses\\_portefeuilles.pdf](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/secretariat-du-conseil-du-tresor/publications-adm/budgets/2025-2026/3_Credits_depenses_portefeuilles.pdf))

**P.51 Ventilation des subventions accordées aux organisations syndicales dans le cadre de la francisation des entreprises pour 2025-2026, ainsi que les prévisions 2026-2027.**

---

Aucune subvention n'a été accordée en 2025-2026 aux organisations syndicales.

**P.52 Liste des actions de sensibilisation et d'information entreprises auprès des jeunes francophones de moins de 25 ans et des personnes immigrantes sur l'utilisation du français en 2025-2026. Prévisions pour 2026-2027.**

---

La réponse à cette question, pour le volet des programmes d'aide financière visant les jeunes de moins de 25 ans, est incluse dans la réponse à la question P.3.

**Activités de sensibilisation auprès des jeunes**

- L'Office organise le Concours de créativité lexicale depuis 2019. Celui-ci a pour objectif d'inciter les jeunes à créer, avec leur enseignante ou leur enseignant, des mots permettant de désigner des réalités qui ne sont pas encore associées à une dénomination française en usage. Le concours en est à sa 7<sup>e</sup> édition.
- L'Office diffuse plusieurs outils destinés aux jeunes dans la Vitrine linguistique, dont des infographies présentant le vocabulaire français relatif à des domaines qui intéressent les jeunes (sport et activité physique, mode, réseaux sociaux, jeux vidéo, etc.), une trousse pédagogique au sujet du français dans les médias sociaux ainsi qu'une capsule vidéo sur le vocabulaire de l'entraînement physique.
- L'Office anime un compte Instagram, notamment afin de joindre un public plus jeune. Entre le 1<sup>er</sup> avril 2025 et le 31 janvier 2026, 79 publications ont été diffusées sur cette plateforme.

**Activité de sensibilisation auprès des immigrants et immigrantes**

- L'Office rend accessibles, dans la Vitrine linguistique, 13 vocabulaires des professions destinés aux apprenants et apprenantes du français qui souhaitent intégrer un ordre professionnel au Québec. Ces outils ont pour but d'aider les candidats et candidates à se préparer à l'examen de français de l'Office. Au cours de la période du 1<sup>er</sup> avril 2025 au 31 janvier 2026, l'Office a fait la promotion des vocabulaires de la physiothérapie, du corps humain, de l'imagerie médicale, du travail social, de la pratique professionnelle et des soins infirmiers. Un vocabulaire de la santé dentaire contenant des définitions, des fichiers sonores, des illustrations et des exercices interactifs est en cours de production. Ce 14<sup>e</sup> vocabulaire destiné aux dentistes, aux denturologistes, aux hygiénistes dentaires et ou technologues en prothèses et appareils dentaires sera mis en ligne au cours de l'année 2026-2027.

**P.53 Liste des mesures contraignantes mises en place en 2025-2026 pour assurer l'utilisation du français comme seule langue de travail dans les entreprises québécoises, et montants ventilés, par mesure, pour 2025-2026. Prévisions pour 2026-2027.**

---

L'Office québécois de la langue française voit au respect de la *Charte de la langue française*. Il n'a pas le pouvoir d'émettre des constats d'infraction et d'imposer des amendes. C'est le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) qui décide d'intenter ou non une poursuite pénale relative à la *Charte de la langue française*. Ce sont les tribunaux qui peuvent imposer des amendes.

**P.54 Liste des mesures entreprises pour contraindre la Ville de Montréal à obtenir son certificat de francisation de l'OQLF depuis 2018.**

---

L'Office québécois de la langue française voit au respect de la *Charte de la langue française*. Tous les arrondissements de la Ville de Montréal ainsi que la ville-centre détiennent un certificat de conformité.

**P.55 Liste des arrondissements de la Ville de Montréal qui n'ont pas encore leur certification de francisation de l'OQLF, pour chacune des cinq dernières années.**

---

Tous les arrondissements de la Ville de Montréal ainsi que la ville-centre détiennent un certificat de conformité.

**P.56 Nombre d'entreprises inscrites à l'OQLF qui ne détiennent pas le certificat de francisation attestant que le français est la langue d'usage normal et habituelle du travail, du commerce et des affaires en 2025-2026.**

---

Au 31 janvier 2026, 5 305 des 17 700 entreprises inscrites à l'Office québécois de la langue française ne détenaient pas de certificat de francisation.

**P.57 Liste des mesures initiées afin d'augmenter le nombre d'entreprises détenant le certificat de francisation attestant que le français est la langue d'usage normal et habituelle du travail, du commerce et des affaires, par région, et montants ventilés, par mesure, pour 2025-2026. Prévisions pour 2026-2027.**

---

L'Office a fait de la certification des entreprises une priorité en s'engageant dans son plan stratégique 2023-2027 à augmenter le nombre d'entreprises certifiées de 8 % en 2025-2026. Il accompagne et conseille les entreprises inscrites à l'Office dans leur démarche de francisation visant l'obtention d'un certificat de francisation, partout au Québec.

**P.58 Liste des actions de sensibilisation et d'information ciblées menées par l'OQLF pour l'accueil et les services en français dans les commerces et leurs coûts ainsi que les prévisions pour 2026-2027.**

---

La réponse à cette question est incluse à la réponse de la question P.3.

**P.59** Liste des actions menées auprès des travailleurs et de leurs employeurs afin de mieux faire connaître les dispositions de la Charte de la langue française touchant la langue de travail ainsi que les recours pour assurer le respect de ces dispositions, leurs coûts, et les prévisions 2026-2027.

---

La réponse à cette question est incluse à la réponse de la question P.3.

**P.60 Nombre d'entreprises inscrites auprès de l'OQLF au 31 mars 2026. Nombre d'entreprises qui détiennent un certificat de francisation. Ventilation des entreprises selon leur taille.**

<b>Ventilation des entreprises selon leur taille*</b>		
<b>Tranche d'employés</b>	<b>Nombre d'entreprises inscrites</b>	<b>Nombre d'entreprises certifiées</b>
0 à 24 employés	738	515
25 à 49 employés	7 033	3 964
50 à 99 employés	6 337	4 897
100 employés ou plus	3 592	3 019
<b>Total</b>	<b>17 700</b>	<b>12 395</b>

<b>Ventilation des entreprises de compétence fédérale selon leur taille*</b>		
<b>Tranche d'employés</b>	<b>Nombre d'entreprises inscrites</b>	<b>Nombre d'entreprises certifiées</b>
0 à 24 employés	28	16
25 À 49 employés	162	117
50 à 99 employés	154	118
100 employés ou plus	194	138
<b>Total</b>	<b>538</b>	<b>389</b>

\*Les données sont en date du 31 janvier 2026.

Au 31 janvier 2026, 311 entreprises de compétence fédérale se sont inscrites depuis la sanction de la Loi, dont Air Canada, la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (CN), l'Aéroport de Québec et les Aéroports de Montréal. Elles s'ajoutent aux 227 entreprises qui étaient déjà inscrites, pour un total de 538 entreprises.

Des 227 entreprises de compétence fédérale inscrites à l'Office avant la sanction de la loi, 95 % (216) ont un certificat de francisation. Quant aux 311 entreprises nouvellement inscrites, 56 % (173) ont obtenu un certificat de francisation, dont l'Aéroport de Québec.

**P.62 Actions entreprises pour freiner l'exigence induite d'une langue autre que le français à l'embauche, à la suite du dépôt de l'enquête de l'OQLF déposé en 2020 concernant les exigences linguistiques auprès des entreprises, des municipalités et des arrondissements de Montréal.**

---

- L'Office informe les employeurs de leurs obligations envers la *Charte de la langue française* en ce qui concerne l'exigence de la connaissance d'une autre langue que le français pour qu'une personne puisse rester en poste ou accéder à un poste.
- En vertu de l'article 167 de la *Charte*, pour une troisième année, l'Office a vérifié la conformité des pratiques des employeurs autres que l'Administration concernant les conditions qu'ils doivent remplir afin de pouvoir exiger la connaissance d'une autre langue que le français pour l'accès à un poste ou le maintien en poste.
- L'Office accompagne les entreprises et les outille afin que le français soit la langue normale et habituelle du travail. Il accompagne aussi les organismes de l'Administration dans leur démarche de conformité. Au besoin, il veille à la mise en place de mesures visant le respect du droit de travailler en français et il traite les plaintes qu'il reçoit à l'égard de ces organisations.
- Lorsqu'une entreprise refuse de mettre en place les mesures nécessaires pour se conformer aux exigences prévues dans la *Charte*, l'Office peut lui ordonner de s'y conformer ou de cesser d'y contrevenir dans un délai donné. Si l'entreprise n'apporte pas les corrections requises malgré les avis de l'Office, son dossier pourra être transmis au Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). C'est ce dernier qui déterminera s'il y a lieu d'intenter une poursuite pénale, auquel cas le tribunal pourra imposer une amende.

**P.63 Liste des municipalités possédant un statut de municipalité bilingue. Fournir le pourcentage d'anglophones qui réside dans chacune de ces municipalités.**

---

La liste des organismes reconnus est diffusée sur le site Web de l'Office québécois de la langue française : [https://www.oqlf.gouv.qc.ca/francisation/admin\\_publ/organismes-reconnus.aspx](https://www.oqlf.gouv.qc.ca/francisation/admin_publ/organismes-reconnus.aspx).

**P.64 Liste des municipalités ayant adopté une résolution en vertu de la Loi n° 14 – Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français pour conserver leur statut de municipalité bilingue.**

---

La liste des avis transmis par l'Office québécois de la langue française aux municipalités et aux arrondissements reconnus dont pas plus de la moitié des résidentes et résidents de leur territoire sont de langue maternelle anglaise est diffusée sur le site Web de l'Office :

[https://www.oqlf.gouv.qc.ca/francisation/admin\\_publ/statutlinguistique.aspx](https://www.oqlf.gouv.qc.ca/francisation/admin_publ/statutlinguistique.aspx).

La liste des organismes reconnus est également diffusée sur le site Web de l'Office :

[https://www.oqlf.gouv.qc.ca/francisation/admin\\_publ/organismes-reconnus.aspx](https://www.oqlf.gouv.qc.ca/francisation/admin_publ/organismes-reconnus.aspx).

**P.65 État de situation sur l'affichage commercial au Québec :**

- a) Fournir tout document, note, mémo ou avis concernant la mise en œuvre des articles 25.1 à 25.5 du Règlement sur la langue du commerce et des affaires;
  - b) Indiquer le nombre d'entreprises accompagnées par l'OQLF depuis l'entrée en vigueur de ces articles;
  - c) Indiquer le nombre d'entreprises ayant fait l'objet d'un signalement pour non-respect de ces articles depuis leur entrée en vigueur;
  - d) Indiquer le nombre d'amendes imposées pour le non-respect de ces articles depuis leur entrée en vigueur ainsi que le montant de ces amendes.
- 

- a) Cette question ne semble pas pertinente dans le contexte de l'exercice d'étude des crédits. À noter que les articles 25.2 à 25.5 ont été abrogés.
- b) Depuis l'entrée en vigueur de l'article 58.1 de la *Charte* et de l'article 25.1 du *Règlement sur la langue du commerce et des affaires*, le 1<sup>er</sup> juin 2025, l'Office était intervenu auprès de 51 entreprises visées par des plaintes fondées en date du 31 janvier 2026.
- c) Entre le 1<sup>er</sup> juin 2025 et le 31 janvier 2026, l'Office a reçu 74 plaintes relativement à l'article 25.1 du *Règlement*. De ce nombre, 23 étaient non fondées.
- d) Aucune amende n'a été imposée par le tribunal en 2025-2026 (au 31 janvier 2026). L'Office n'a pas le pouvoir d'émettre des amendes aux entreprises. C'est le Directeur des poursuites criminelles et pénales qui décide d'intenter ou non une poursuite pénale relative à la *Charte*.

**P.66 Liste des mesures entreprises afin d'assurer que les entreprises respectent les articles 25.1 à 25.5 du Règlement sur la langue du commerce et des affaires, par région, et montants ventilés, par mesure, pour 2025-2026. Prévisions pour 2026-2027.**

---

La réponse à cette question est incluse à la réponse de la question P.3. À noter que les articles 25.2 à 25.5 ont été abrogés.